

SÉANCE ORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2016

L'AN DEUX MIL SEIZE, le vingt-trois FÉVRIER à 20h30, les membres du Conseil Municipal de MAUVIÈRES, réunis au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur VIOLET Michel, Maire.

Présents : MM. AUBIER Richard - BRANJARD Florian - CAILLÈRE Alain - D'OUINCE Olivier - LEMELIN Rémi - LÉONARD Gilles. Mesdames BAILLARGEAT Raymonde - PICAUD Gaëlle et RAOUI Christelle.

Absente: Mme BATIER Laura.

Secrétaire de séance : Mme PICAUD Gaëlle.

Date de convocation : 16.02.2016

PRÉSENTS: 10

VOTANTS : 10

Objet : BORNAGE « La Chapelle » Famille MAILLOCHON Pierre: autorisation de signature.

Suite au bornage de la propriété de Mme et Mr Pierre MAILLOCHON, référencée au cadastre ZH 47, 49, 50, 51 et 52, au lieu-dit « La Chapelle », le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- A signer le plan de division et de bornage le long du chemin rural n° 33 de La Chapelle aux Hérolles, présenté par ABSCISSE GEO-CONSEIL, société de géomètres experts – 16 Grand Rue – 86500 MONTMORILLON.

Objet : Curage de fossé de chaque côté du chemin rural n°17 de Durennet au Moulin des Roches : Acceptation de devis.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire :

- À faire procéder au curage du fossé de chaque côté du chemin rural n°17 de Durennet au Moulin des Roches, avec évacuation des terres,
- À accepter le devis du 23 janvier 2016 de la SARL J-M PAJOT (sise Route de Saint Aigny – 36300 LE BLANC), d'un montant forfaitaire de 1 000, 00 € HT, 1 200, 00 € TTC.

Objet : Plan PAVE : Electricité dans les WC publics (Place St Léger).

Dans le cadre du plan PAVE (accessibilité de la voirie et des espaces publics), divers aménagements sont nécessaires dans les toilettes publiques de la Place St Léger.

Une porte a dernièrement été posée et il convient aujourd'hui d'y installer l'électricité.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal autorise en conséquence Monsieur le Maire :

- À accepter le devis du 19 janvier 2016 de Thierry COUTANT (Route de Concremiers – 36370 MAUVIERES), d'un montant de 619, 35 € HT, 743, 22 € TTC.

Objet : Installation d'un détecteur électrique (avec minuterie) dans l'escalier permettant d'accéder aux logements – Mairie.

Etant constaté que la lumière, dans l'escalier permettant d'accéder aux logements situés au-dessus de la Mairie, restait souvent allumée tard dans la nuit, dans un contexte général de maîtrise des dépenses,

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal l'autorise:

- À faire installer un détecteur électrique, avec minuterie,
- À accepter le devis n°150134 de l'EURL Cédric VIOLET (sise 12 allée des Groges – Villiers – 36370 MAUVIERES), d'un montant de 66, 36 € HT, 79, 63 € TTC.